

## Emprunt Linguistique et son Influence dans L'apprentissage D'une Langue Seconde: le Cas de la Langue Française

Dr. Sabiu Hassan

Department of French, Usmanu Danfodiyo University, Sokoto

**Abstract:** The phenomenon of linguistic borrowing represents one of the factors that can influence the acquisition of a second language in a learning system. French language learners run into problems if they encounter certain loan terms. Lexical interferences are transpositions of elements from one system to another. These transpositions are frequent for all languages and at all times in which simple borrowing and tracing are distinguished. Linguistic borrowing is a universal phenomenon to which all languages are subject at some point in their history. Each language is forced to borrow from another in order to ensure its survival. The objective of this study is not only to list certain borrowing and layering terms, but also to demonstrate how they can obstruct the acquisition of a second language. Our analysis focuses on the natural system of cohabitation and borrowing between the French, English and Hausa languages. We have distinguished borrowings formed with or without modification of the terms as well as those called "false friends" to which we have specified their origin and the pedagogical problem that this could cause in the teaching of the French language.

**Keywords:** borrowings, language, didactics, interferences, meaning.

### INTRODUCTION

L'interférence lexicale est l'emploi des éléments lexicaux n'appartenant pas à la langue première du bilingue. Il faut distinguer, néanmoins, entre les formes lexicales bien intégrées dans le parler du bilingue (emprunts) et celles qu'on trouve dans son énoncé.

Au niveau de l'interférence lexicale, on peut distinguer l'emprunt de mot simple de l'interférence lexicale et également du calque. Le calque est une traduction qui se fait sur la base du mot type. Exemple : gratte ciel = sky craper. En quelque sorte, il s'agit d'un emprunt, puis d'une modification du mot prêté. L'interférence lexicale est une conséquence quasi inévitable des vocabulaires de deux langues.

On peut avoir :

- le simple emprunt de mots qui élargit le lexique de la langue qui emprunte.
- un emprunt sémantique qui suppose que la langue a abandonné le sens initial du mot pour un sens nouveau par influence de l'autre lexique. Par exemple la langue hausa va laisser le sens du mot A pour adopter le sens de A'. A titre d'illustration, nous considérons l'exemple suivant: le lexique buta =gourde (en hausa); bouilloire (en langue zerma). Mais la langue hausa a abandonné le sens premier du mot (gourde) pour adopter le second sens (bouilloire) utilisé par les zermaphones.
- La traduction du mot. Elle peut se faire selon le modèle de la langue étrangère, ou selon les morphèmes exacts. Les modèles de la langue sont l'organisation des éléments de cette langue. Donc, la traduction va se faire par exemple selon le modèle de B ou selon le modèle des morphèmes de

A. Par exemple : maigari = chef du village (en hausa) ; kwara koy = chef du village (en zarma). Les morphèmes hausa mai = (possesseur de) et gari= village. En langue zarma, kwara = village et koy = (possesseur de).

La traduction selon les morphèmes exactes de L1, ne donne pas le sens escompté, car maigari = possesseur du village, est différent du sens de "chef du village". Donc, pour avoir le sens définitif de chef du village, l'on a recourt au modèle de la langue étrangère (le français).

Les interférences lexicales constituent un phénomène provenant des pratiques linguistiques du bilingue par rapport à l'oral et à l'écrit. Lorsqu'un bilingue parle ou écrit, il peut utiliser des mots ou expressions provenant de l'autre langue. Mais, on ne peut pas savoir si ces mots ou expressions relèvent de l'emprunt ou bien d'un phénomène d'interférence.

Mackey (1987) dans son raisonnement essaie de le confirmer en arguant qu'il n'est pas aisément possible de savoir si le mot est une intégration dans le message ou le résultat d'une intégration dans le code''. Il argumente en donnant un exemple d'un bilingue francophone qui emploie dans un énoncé, le mot anglais "sweater" dont l'équivalent en français est "chandail". Alors, de ce point de vue, deux tendances se dégagent :

- si le bilingue ne connaît pas l'équivalent de "sweater" dans sa première langue, et qu'il l'utilise comme étant un mot français, il s'agit dans ce cas d'un d'emprunt linguistique.

- si le bilingue ne connaît pas comment dire ‘chandail’ en français, et qu’il le qualifie de ‘sweater’, alors ceci peut être un cas du phénomène d’interférence.

Pour diverses raisons, des cultures différentes entrent en contact. Leurs interactions sont souvent étudiées en termes de diffusion culturelle, d’acculturations ou d’échange culturels. Au niveau abstrait, une culture peut subir l’influence d’une autre dans certains domaines comme la religion, la philosophie et l’idéologie politique. Au niveau concret, une culture peut apprendre certaines choses de l’autre culture à propos de la cuisine, de vêtements, de moyens techniques, etc.

Sapir, E. (1921), définit l’emprunt linguistique comme ‘un phénomène universel auquel toutes les langues sont soumises à un moment donné de leur histoire’.

Selon le dictionnaire de la linguistique (1974), ‘l’emprunt se définit comme l’intégration à une langue d’un élément d’une langue étrangère. Plus précisément, en opposition à calque, emprunt à la langue étrangère d’une unité lexicale sous sa forme étrangère : living room’.

D’après cette définition, une langue peut élargir son lexique en prenant certains mots d’une autre langue. En fait, le locuteur a tendance à copier certains éléments linguistiques provenant d’un autre parler qui lui est différent, et à travers cette différence, il est plus facile de circonscrire l’origine d’un parler quelconque.

Lyons (1977) affirme que ‘borrowing is another way of extending the language system itself’. Cette phrase se traduit par : ‘l’emprunt est un autre moyen d’étendre le système du langage’.

Il essaie de donner quelques exemples. Lyon (1981:317) ‘en français ‘vous’, ‘tu’; en Russe ‘VY’, ‘TY’; en allemand ‘sie’, ‘tu’; en italien ‘lei’, ‘tu’; etc.’. En fait, pour lui, l’origine de l’emprunt se résume sur deux aspects:

- lorsque les mots ont été empruntés pendant une période assez longue ou lorsque ces mots ont été empruntés dans une situation du contact plurilingue où plusieurs langues sont en cohabitation perpétuelle.

-lorsqu’il y a diffusion de deux cultures ou plus. Ceci est vrai, car il est très difficile qu’une langue emprunte un mot ou une expression à une autre langue s’il n’y a pas de contact interculturel. Pour qu’une langue emprunte des termes à une autre, il

faut que les deux langues cohabitent pendant une longue période.

L’emprunt est là où on emploie un mot ou une expression d’une langue dans une autre, mais de manière naturelle. C’est-à-dire que cela est fait de manière à se conformer aux règles de grammaire ou de prononciation de la langue seconde.

L’emprunt linguistique est subdivisé en :

-emprunt direct : lorsque le mot emprunté est pris sous sa forme entière. Par exemples:

radiyo= radio

talabijin = télévision

On remarque alors que la langue hausa a pris ces lexiques français dans toutes ses formes phonologiques.

-emprunt indirect : lorsque le mot emprunté est utilisé dans la langue seconde dans sa forme littérale. Toutes les langues empruntent les unes aux autres. Ainsi la langue hausa a pris beaucoup de termes de la langue française, anglaise et vice versa.

Les raisons de l’emprunt linguistique sont diverses :

- le désir d’imiter
- l’acquisition d’un statut jugé supérieur au sien, c’est-à-dire la considération du prestige de la langue cible.
- la volonté de combler le vide lexical de sa langue première, etc.

Dans toutes les langues, les noms sont plus nombreux dans l’emprunt, suivis des verbes, des adjectifs et des adverbes. Les pronoms sont peu nombreux.

En général, il y a trois grandes raisons qui poussent à l’emprunt. Ce sont :

- le prestige relatif des langues en contact où les langues les moins prestigieuses empruntent auprès des plus prestigieuses.
- -le nombre relatif des usagers des différentes langues en contact. Dans ce cas, si les usagers de la langue A sont plus nombreux que ceux de la langue B, alors les usagers de la langue B probablement vont emprunter des mots ou expressions de la langue A, à cause de son caractère dominant dans leur société.
- -la fixation des anciennes attitudes des usages dans la nouvelle langue.

La cohabitation entre les langues favorise un certain nombre d’emprunts que les langues font entre elles pour combler un vide lexical. Voici

quelques exemples d'emprunts entre la langue hausa, la langue française et l'anglais.

1. Hausa	Français
Radiyo	Radio
Tebiri	Table
Talabijan	Télévision
Hoto	Photo
Banki	Banque
Siminti	ciment
Layi	ligne
Bila	bleu
Pampo	pompe
Etc.	

2. Hausa	Anglais
Mota	motor
Dam	dam
Bokiti	bucket
Birki	brake
Titi	Street
Roba	rubber
Pampo	pump
Biredi	bread
Waya	wire
Taya	tyre
Kalanzir	kerosene
Dala	dolar
Pan	pound
Sule	shiling
Etc.	

Dans le système d'emprunt linguistique, le français et l'anglais se sont empruntés des lexèmes selon les conditions suivantes:

## 1. Emprunt sans modification du terme

### 1.1 Du français à l'anglais

Fiancée  
S'il vous plait  
Rendez-vous  
Nescafé  
Bureau  
Fatigue  
Boutique  
Cheque  
Unique  
Etc.

### 1.2. De l'anglais au français

Bulldozer  
Bazooka  
Internet  
Marketing  
Gentleman  
Parking  
Stop  
Jogging  
Tee short  
Etc.

## 2. Emprunt avec modification du terme :

<u>Anglais</u>	<u>Français</u>
Person	la personne
Part	la partie
Effect	l'effet
Connection	la connexion
Adult	l'adulte
Object	l'objet
Contract	le contrat
Environment	l'environnement
To Correct (verbe)	corriger (verbe)
Syntax	la syntaxe
Syntactic	syntactique (adj.)
Phonetic	la phonétique
Linguistic	la linguistique
Error	l'erreur
Group	le groupe
Example	l'exemple
Context	le contexte
Organ	l'organe
Period	la période
Second language	la langue seconde
Existence	l'existence
Exercise	l'exercice
Etc.	

En général, les emprunts avec ou sans modification des termes, renvoient au même sens dans l'une ou l'autre langue. Cependant, la plupart des apprenants font des erreurs orthographiques lors d'une dictée, en écrivant les mots anglais à cause de leur ressemblance avec ceux de la langue française. Mais fort heureusement ces mots à

ressemblance presque identique, ont le même sens dans les deux langues.

Cependant, le problème se pose pour certains mots qui ont presque la même graphie mais n'ayant pas le même sens. C'est le cas des mots communément appelés "faux amis" dont nous vous donnons ci-dessous quelques exemples:

<b>Anglais</b> →	<b>Sens en français</b>	<b>Français</b> →	<b>Sens en anglais</b>
Character	personnage	caractère	temper
Deputy	adjoint	député	member of parlement
Editor	rédacteur en chef	éditeur	publisher
Dot	point	dot	dowry
Evidence	témoignage	évidence	patent, fact
Fabric	étoffe	fabrique	factory
Furniture	meubles	fournitures	supplies
Habit	habitude	habit	clothes
To injure	blessé	injurier	to abuse
Lecture	conférence, cours	lecture	reading
Library	bibliothèque	librairie	bookshop
Major	commandant	major	medical officer
Novel	roman	nouvelle	short story
Pain	douleur	peine	grief
Patron	client	patron	boss, employer
To realize	se rendre compte	réaliser	to achieve
To regard	considérer	regarder	to look at
To report to	se présenter à	reporter	to postpone
Rest	repos	reste	remainder, rest

To resume	reprendre	résumer	to sum up, to summarize
Sable	noir	sable	sand
Suite	appartement	suite	continuation
To supply	fournir	supplier	to implore
Surname	nom de famille	surnom	nickname
To survey	mettre à l'étude	surveiller	to watch, to look after
Etc.			

Ces "faux amis" comme leur nom l'indique, se présentent comme un piège pour les apprenants de la langue française, et même pour les plus avertis. Ils constituent un grand problème pour la compréhension, puisqu'il n'existe aucun rapport entre les signifiants identiques des deux langues et leurs signifiés respectifs. Prenons par exemple le mot anglais "dot" qui signifie "point" en anglais, mais le sens de "dowry" en français. De même "lecture" en anglais signifie "conférence ou cours", mais en français, ce monème a le sens de "reading". En anglais, le mot "sable" représente la couleur "noire", mais en français, il prend le sens de "sand".

Ce phénomène interférentiel, constitue un blocage pour l'enseignement de la langue française, car le remplacement de l'un ou l'autre terme dans la langue française ou anglaise, modifie absolument le sens de l'énoncé. Cependant, tous les mots empruntés avec ou sans modification des termes, ne posent pas de problème aux apprenants, ceci à cause de leur proximité lexicale et sémantique (transfert positif). L'apprenti ne trouve aucune difficulté pour la mémorisation de ces lexèmes dans un système d'apprentissage. Il est évident que si les enseignants et les enseignés ont la même L1, alors cela pourrait aider l'enseignant à résoudre certains problèmes, surtout d'ordre sémantique. Donc, L1 est très importante dans une approche didactique dans l'enseignement d'une langue seconde. Pour résoudre ce problème, l'apprenant doit lire quotidiennement des passages écrits en langue cible afin de se familiariser de la vraie orthographe des différents mots.

## CONCLUSION

A travers cette analyse, nous avons constaté que l'anglais, le français et la langue hausa se sont empruntés des termes grâce à la cohabitation entretenue par ces trois langues dans un système socio-éducatif. Cet emprunt se fait avec ou sans modification des termes. Mais lorsque l'emprunt s'effectue sans modification, le terme emprunté garde dans certains cas le même sens dans les deux langues. Par exemple le mot *Fiancée* que l'anglais a pris du français, doit s'écrire avec les deux voyelles en final dont l'une est neutre et l'autre est

accentuée. Les expressions, *s'il vous plait*; *Rendez-vous*; etc.; reflétant la syntaxe française, sont acceptées en anglais sans aucune modification du terme. Il est donc évident que les lexèmes empruntés sans aucun changement au niveau du contenu et de sens, favorisent l'apprentissage de la langue seconde, tandis que ceux ayant subi des transformations morphologiques et/ou sémantiques sont de nature à compliquer cet apprentissage. Ils constituent alors dans ce cas, un phénomène de transfert négatif.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Abdou, M. "Kamus na Hausa zuwa Faransanci." *Zaria, Institut of Education Press, ABU, Zaria* (1994): 501.
2. Baylon, C. & Fabre, P. "Grammaire systématique de la langue Française." *Nathan* (1978).
3. Bello, M. D. "Karin Magana Hausawa." *Sokoto. Makarantar Hausa* (2007).
4. Culfinwen, M. "Acquisition de la langue seconde." *Mme Kingler. books google.com* (2000): 47.
5. George, M. "Dictionnaire de la linguistique." *Paris: presse Universitaire de France* (1974).
6. George, Y. "The Study of Language." *Cambridge University Press* (1996).
7. Klein, W. "Acquisition de langue étrangère." *Paris, Armand Colin* (1989).
8. Krashen, S. "Some issues relating to the Monitor Model." *On TESOL. '77*, ed. by H. Douglas Brown, Carlos Yorio, and Ruth Crymes. Washington, D.C.: TESOL. 1981. *Second Language Acquisition and second language learning. Oxford: Pergamon Press* (1978).
9. Lyons, J. "Semantics." *London: Cambridge University press* (1977).
10. Mackey, I. R. "Phonetics: The Science of Speech Production (2nd edition)." *Little, Brown* (1987).
11. Sapir, E. "Language." *Harvest Book. Harcourt, Brace and World, Inc., New York* (1921).
12. Terence, O. "Language Transfer." *Cambridge University, New York* (1989).

- 
13. Troubetzkoy, N. S. "Interférence phonétique et phonologique lors de l'apprentissage d'une langue étrangère et remédiations (Partie 1)." *digitalpublishing wordpress.com* (2008).

**Source of support:** Nil; **Conflict of interest:** Nil.

**Cite this article as:**

Hassan, S. "Emprunt Linguistique et son Influence dans L'apprentissage D'une Langue Seconde : le Cas de la Langue Française." *Sarcouncil Journal of Arts and Literature* 2.5 (2023): pp 16-21.